|  |  |
| --- | --- |
| **Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008**  **FIGUE ENCHANTÉE 10%**  **EUH208**  **Contient :** Hexyl cinnamic aldehyde, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2- naphthalenyl)ethanone, Aldehyde C-16, Citrus medica limonum (Lemon) peel oil. Peut produire une réaction allergique.  Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  Tenir hors de portée des enfants.  Eviter le rejet dans l’environnement.  Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée. | **Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008**  **FIGUE ENCHANTÉE 7%**  **EUH208**  **Contient :** Hexyl cinnamic aldehyde, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2- naphthalenyl)ethanone, Aldehyde C-16, Citrus medica limonum (Lemon) peel oil. Peut produire une réaction allergique.  Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  Tenir hors de portée des enfants.  Eviter le rejet dans l’environnement.  Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée. |